

<https://enseignants.se-unsas.org/Professeurs-documentalistes-education-aux-medias-et-a-l-information-des-enjeux>



Enseignants de l'Unsa

# Professeurs documentalistes : éducation aux médias et à l'information, des enjeux à concrétiser

- Je suis... - Prof de lycée - collège -  
Date de mise en ligne : mercredi 29 septembre 2021

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

La formation initiale des professeurs documentaliste et les exigences du Capes de Documentation font de ces « enseignants à part entière » des spécialistes de l'information, de la communication et de l'éducation aux médias. Pour le SE-Unsa, cela ne fait aucun doute.

Pourtant, depuis plus de trente ans, l'Éducation nationale ne parvient toujours pas à offrir une place claire au sein des équipes pédagogiques aux enseignants documentalistes malgré la publication en 2017 de la circulaire de missions des professeurs documentalistes. De plus, ils doivent encore et toujours s'adapter aux réalités diverses de leurs établissements et construire eux même leur rôle et leur place au sein des équipes.

L'enjeu est bien d'outiller la jeunesse face aux risques qui accompagnent leur vie sur les réseaux numériques et de développer leur esprit critique dans une société de l'information toujours plus complexe, dans leurs pratiques communicationnelles ou culturelles.

D'autant que la crise sanitaire a considérablement développé l'usage du numérique éducatif, tant du côté des enseignants que de celui des élèves.

À regarder les thèmes des sujets du Capes de Documentation ces dernières années, on peut se rendre compte à quel point ils correspondent à différents défis qu'auront à relever les générations actuelles et à venir face à l'omniprésence de l'information, du numérique et des réseaux. Derrière ces sujets on retrouve les grandes inquiétudes qui émaillent bien souvent les discussions des enseignants ou des parents confrontés aux générations Z et Alpha.

L'Éducation Nationale ne s'empare de cette question qu'au travers de plans, de rapports ou de Vade-Mecums. L'année scolaire dernière a vu la tenue d'états généraux du numérique pour l'Éducation, auxquels le SE-UNSA a activement participé en rappelant les missions des enseignants documentalistes. La remise du rapport au ministre le 1er juillet *Renforcer l'éducation aux médias et à l'information et la citoyenneté numérique* qui faisait suite à l'assassinat de Samuel Paty et dans lequel l'expertise professionnelle dans les sciences de l'information des professeurs documentalistes est réaffirmée doit se traduire en acte pour cette année scolaire.

Face à l'augmentation des pratiques numériques liées à la crise sanitaire, à la hausse inquiétante des pratiques de cyber-harcèlement, à l'évolution des pratiques numériques des nouvelles générations d'élèves mais aussi d'enseignants, il est plus que temps que notre institution construise une réponse adaptée et durable dans la scolarité obligatoire des élèves.

En cette rentrée 2021 qui voit une nouvelle fois émerger un phénomène de cyberharcèlement préoccupant (#Anti2010), le SE-Unsa souhaite rappeler au ministère que des professionnels formés existent dans les rangs des enseignants et que notre École doit mettre la question de la citoyenneté numérique au coeur des priorités.